



**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE POUR  
L'ELECTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE  
EN REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Hôtel Diplômât, Tunis  
(Contact : 26 48 69 55)**

## **DECLARATION PRELIMINAIRE**

### **I. Introduction**

Dans le cadre du suivi du processus électoral en République Tunisienne, **S.E.M. Jean Ping**, Président de la Commission de l'Union africaine, a dépêché une Mission d'Observation pour l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante qui s'est tenue le 23 octobre 2011.

La Mission présente en Tunisie depuis le 20 octobre 2011 s'est déroulée conformément aux dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA adoptée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement des Etats membres en juillet 2002 à Durban, (Afrique du Sud). Ces dispositions affirment notamment que les élections démocratiques sont à la base de tout gouvernement représentatif et constituent un élément clé du processus démocratique et, par conséquent, sont les facteurs essentiels de l'application des lois, de la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement sur le continent.

### **II. Composition de la Mission**

La Mission d'observation est dirigée par S.E.M. Ahmed Ould Sid'Ahmed, ancien Ministre des Affaires Etrangères de la République Islamique de Mauritanie, et composée de Responsables d'Institutions électorales nationales, de diplomates et de membres de la Société Civile africaine.

### **III. Activités de la Mission**

Les Observateurs de la Mission de l'Union africaine (MOEUA) ont été déployés dans plusieurs gouvernorats de la Tunisie, notamment à Ariana, Ben Arous, Bizerte, Manouba, Monastir, Nabeul 1 et 2, Sousse, Zaghouan, en plus de la capitale Tunis.

Cette répartition territoriale a permis d'apprécier l'organisation, le déroulement du scrutin ainsi que le décompte des voix et la publication des résultats au niveau des bureaux de vote visités.

#### **IV. Observations Préliminaires**

##### **1. La Campagne électorale**

La campagne électorale a duré trois semaines. Celle-ci s'est déroulée dans une effervescence particulière. Les Tunisiens étant appelés à faire un choix entre les partis, dont la plupart sont nouveaux sur la scène politique. La liberté d'expression et la libre circulation des candidats ont été garanties. Chaque parti a eu droit à un passage sur les médias publics pour diffuser un message électoral pendant la durée de la campagne. Les nouvelles technologies de la communication ont été mises à contribution, car le web a été également utilisé pour la mobilisation des électeurs.

##### **2. le déroulement du scrutin**

Les équipes d'observateurs de la Mission ont constaté que les bureaux de vote ont été installés dans des lieux publics facilement accessibles. Les électeurs qui sont arrivés massivement dès l'ouverture des bureaux de vote ont accompli leur devoir dans l'ordre et la discipline. Il ressort des divers constats que le peuple tunisien a exprimé librement son choix et que le scrutin s'est déroulé dans un climat de paix et de sérénité.

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) a su remplir sa mission dans l'organisation du scrutin.

Les forces de défense et de sécurité ont été déployées sur l'ensemble du territoire, ce qui a garanti la sécurité dans les centres de vote.

Le décompte des voix s'est déroulé dans la transparence.

Toutefois, quelques insuffisances ont été relevées, notamment:

- le nombre très élevé d'électeurs inscrits par bureau de vote;
- l'absence des représentants de la plupart des partis politiques dans les bureaux de vote;
- la confusion des logos de certains partis politiques sur le bulletin de vote;
- la méconnaissance de certains électeurs de la pratique du vote;
- la formation insuffisante de certains agents scrutateurs;
- Faible représentation des agents de l'ISIE dans certains bureaux de vote.

## **V. Recommandations et Suggestions**

Compte tenu de ce qui précède, la Mission recommande de:

- renforcer les capacités des représentants des partis politiques à l'exercice électoral;
- réduire le nombre d'électeurs par bureau de vote;
- renforcer la présence des agents de l'ISIE dans les centres de vote;
- exhorter les parties impliquées dans le processus électoral à recourir, s'il y a lieu, aux voies légales en cas de contestation;
- renforcer l'éducation civique de la population ainsi que la formation des agents scrutateurs;
- évaluer la présente élection pour en tirer les leçons nécessaires pour une amélioration de l'organisation des scrutins futurs.

## **VI. Conclusion**

La Mission note que les insuffisances relevées lors du déroulement du scrutin du 23 octobre 2011 en République Tunisienne ne sont pas de nature à remettre en cause la crédibilité du processus électoral.

Par conséquent, la Mission considère que cette élection a été libre, transparente, crédible et démocratique.

La Mission félicite les Autorités politiques tunisiennes, l'ISIE et tous ses démembrés, les forces de sécurité, les partis politiques ainsi que la société civile pour avoir relevé tous ensemble le défi de l'organisation de l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante en République Tunisienne.

La Mission salue le peuple tunisien pour son engagement, sa tolérance, sa sérénité, sa forte participation au scrutin et son ouverture d'esprit et encourage les acteurs politiques à poursuivre leur action pour le renforcement de la démocratie, la paix et la justice sociale.

Enfin, la Mission exprime ses vifs remerciements aux Autorités et au peuple tunisiens pour la qualité de l'accueil et de l'assistance dont elle a fait l'objet tout au long de son séjour.

**Fait à Tunis, le 25 octobre 2011**